



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDAT(E)S AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis plus de 50 ans, l'ASPONA intervient auprès des administrations ou de la justice, et mobilise ses adhérents face à la dégradation de certains sites, pour la protection de la nature et de la biodiversité terrestre et marine, les mobilités douces, la réduction du bruit, la qualité de l'eau et de l'air, etc.

Comme elle l'a fait en 2014 et 2020 (<http://aspona.org/Elections2020.htm>), elle interroge ce printemps les candidat(e)s aux élections municipales dans les 9 communes qu'elle suit : *Beausoleil, Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Sainte-Agnès, Sospel, La Turbie* pour connaître leurs projets. Elle publiera toutes les réponses reçues sur son site. A toutes fins utiles, elle a déjà collecté des données statistiques comparables (INSEE) sur certaines évolutions depuis 2011 (<http://aspona.org/Elections2026.htm>).

Prénom et nom : Guillaume CONTESSE

Commune : ROQUEBRUNE CAP MARTIN

24 février 2026

*La protection de notre cadre de vie, de notre littoral et de notre environnement est une priorité de notre projet. Nous l'abordons avec une ligne claire : une **écologie de terrain, pragmatique, non dogmatique**, fondée sur des résultats concrets et compatibles avec les réalités de la vie quotidienne des habitants, de l'activité économique locale et des équilibres de notre commune.*

*Le développement durable, dans sa définition onusienne, repose sur la conciliation de trois dimensions indissociables : **environnementale, économique et sociétale**. C'est l'esprit de notre démarche et de nos **41 engagements**, réunis dans notre **Contrat de confiance**.*

Nous assumons donc une approche transversale, qui vise à améliorer concrètement la qualité de vie (propreté, mobilités, sécurité, santé publique, cadre urbain), à préserver durablement les ressources et les paysages, et à garantir une gestion sérieuse et soutenable.

Nous rappelons également qu'une commune doit agir avec efficacité dans le cadre de ses compétences, de ses moyens et des coopérations nécessaires, notamment avec la CARF et les autres acteurs publics. C'est pourquoi nous privilégions une méthode fondée sur la priorisation, la concertation et l'évaluation des résultats, plutôt que sur les postures ou les slogans.

Pour plus de précisions sur notre projet, nous vous invitons à consulter notre programme sur notre site

Pour rappel, nos questions étaient :

Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour :

1 – Limitier le réchauffement climatique en zone urbaine et supprimer les puits de chaleur (végétalisation des voies de circulation, traitement des cours d'écoles, création de nouveaux espaces verts, reimplantations, ...) ainsi que réduire les pollutions lumineuses (*Maybourne* et bord de mer) ?

2 – Réduire les émissions de GES (gaz à effet de serre) des immeubles privés et des bâtiments publics (écoles, équipements sportifs et autres) (identification et rénovation des « passoires thermiques », isolation des bâtiments et des toits, ...) / Encourager la production d'énergies renouvelables (solaire,

thalassothermie, géothermie) dans les bâtiments publics (bureaux, écoles, équipements sportifs ...) et privés (ombrières de parkings, toits et ou terrasses d'immeubles ...) et la maîtrise de la consommation ?

3 – Sécuriser et promouvoir les mobilités douces (piétons, personnes à mobilité réduite, vélos non électriques, transports collectifs, véhicules professionnels, ...) par des aménagements adaptés (pistes cyclables) et des limitations d'accès ou de vitesse pour les véhicules à moteur, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé publique ?

4 – Engager les activités balnéaires dans la transition écologique et préserver le littoral (zéro plastiques, qualité des eaux de baignade, ports actifs en biodiversité, zéro artificialisation, limitation de certaines pratiques polluantes ...) ?

5 – Accroître l'autosuffisance alimentaire de la commune, préserver le foncier agricole (garantir le zéro artificialisation nette, ...) et assurer un approvisionnement local et bio dans la restauration collective (cantines scolaires, EHPAD, ...) ?

6 – En tant que futur membre du conseil communautaire de la CARF, que comptez-vous faire pour préserver la ressource en eau (approvisionnement, distribution, maîtrise de la consommation, solutions fondées sur la nature) ?

7 - Plus précisément, pour la commune de ROQUEBRUNE-CAP MARTIN, que prévoyez-vous pour :

- Rétablir l'accès des piétons aux allées du Domaine privé du Cap Martin (<http://aspona.org/CapMartin.htm>)
- L'aménagement ou le ménagement du quartier Péglion-Citronniers situé sur le lit majeur du Gorbio (anciennement appelé Carnolès-Campagne)